

Projet éolien du Mont Bel-Air

Un projet porté par :

La commune de Tréby &

ESCOFI
L'ÉNERGIE DURABLE DES TERRITOIRES



Mathieu Caton
Chef de projet Escofi



Chères Trébritiennes, chers Trébritiens,

suite au travail mené avec les élus de la commune, les agriculteurs et les riverains depuis 2021, j'ai le plaisir de vous informer que le dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien du Mont Bel-Air a été déposé le 30 décembre dernier en Préfecture.

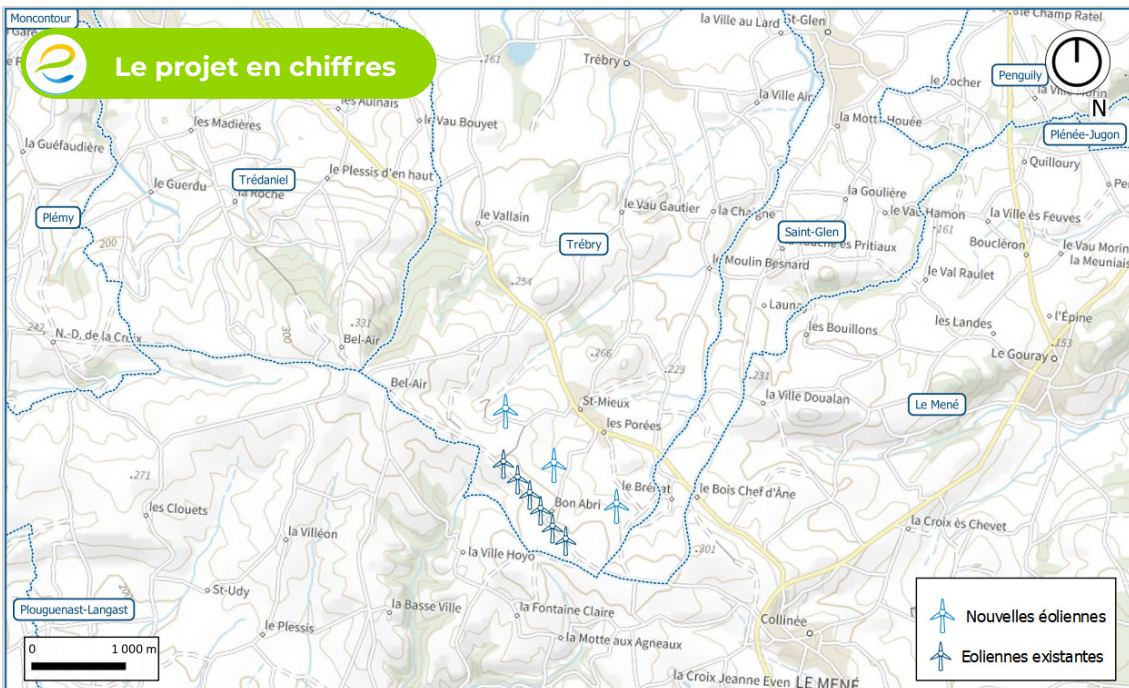
Le projet entre désormais dans sa phase d'instruction par les services de l'Etat. Une enquête publique aura lieu après l'été 2026 durant laquelle vous aurez l'opportunité d'exprimer votre soutien au projet éolien. Une fois l'autorisation préfectorale obtenue, les étapes de raccordement au réseau électrique et de financement du projet devront être validées avant de démarrer le chantier de construction.

Ce projet de 3 éoliennes sur la commune de Tréby permettrait d'alimenter l'équivalent de 5 000 habitants en électricité. Il bénéficiera à chacune et à chacun grâce aux mesures d'accompagnement prévues pour la commune et ses citoyens.



mathieu.caton@escofi.fr

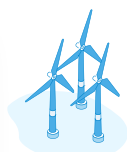
06 71 94 61 03



885 000 €
de mesures
d'accompagnement lors
de la mise en service dont :

330 000 €
de chèque énergie
pour les riverains proches

67 000 € / an
pendant 20 ans pour la
commune



3 éoliennes



12 Mégawatts
Puissance envisagée



~ 5 000 habitants
Équivalent énergétique

Calendrier prévisionnel



Décembre 2025 :
dépôt de la Demande
d'Autorisation Environnementale

2026-2028 :
Instruction du dossier

2028-2030 :
Phase de
pré-construction

2030 :
Mise en service
prévisionnelle

Juin 2024 :
définition du projet en
concertation avec élus
et habitants

Avril 2023 :
démarrage des études
de faisabilité



Ne pas jeter sur la voie publique
Impression : Repro Concept - 50 Rue Ernest Renan, 69120 Vaulx-en-Velin